

**François BROTTES**  
Député de l'Isère  
Maire de Crolles

**Monsieur Jean GIARD**  
Président de ALERTES  
1, place de Metz  
38000 GRENOBLE

N Réf.: FB.ND.2008.50

Crolles, le 10 janvier 2008



Monsieur le Président,

Je fais suite, avec un retard que je vous prie d'excuser, à votre courrier relatif à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) reçu le 19 décembre 2007.

Je tenais à vous faire part de mon indignation suite au vote de l'amendement visant à récupérer sur les successions supérieures à 100 000 euros, les sommes versées dans le cadre de l'APA. ✈

Comme vous le savez, l'APA, mise en place par le gouvernement de Lionel JOSPIN, a permis d'améliorer la prise en charge des personnes âgées confrontées à une perte d'autonomie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.

*Bien à toi*

François BROTTES

*\* la maison reste pki !*